# PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 mai 2024

Le 27 mai 2024 à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Charnizay dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Serge GERVAIS, Maire, conformément aux dispositions des articles L2121-7 à L2121-20 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 22 mai 2024

#### Présents

Serge GERVAIS, Jean-Paul BOTTIER, Michel CHAIGNEAU, Clémentine DENIS, Denis GARNIER, Annette JULIEN, François LACOFFRETTE, Chantal POINTEAU, Lucie TROTIGNON

Excusés: Vivien BRUNEAU (pouvoir donné à Serge GERVAIS), Jean-Louis MOREAU, Denis RAGUIN

Absente : Émilie BAUDRY

## Ordre du jour

- Approbation des PV des 25 mars et 11 avril 2024;
- Bar : compte-rendu de la rencontre « municipalité associations », devenir et fonctionnement de l'établissement :
- Plan d'eau : régie de pêche ;
- Demande de subvention de l'Association pour le Souvenir de la Bataille de Péchoire pour l'exposition sur le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France de l'occupation nazie
- Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le maire déclare la séance ouverte à 20 h 32 et invite l'assemblée à désigner la secrétaire de séance en la personne de Mme Annette Julien qui se porte volontaire.

## Approbation des PV des 25 mars et 11 avril 2024

Les membres présents adoptent, sans réserve, le procès-verbal de séance du 25 mars 2024.

Quant au procès-verbal du 11 avril, Chantal Pointeau proposera une rédaction plus détaillée du paragraphe «Vote du Budget 2024» avant son approbation lors d'une prochaine séance.

#### Bar : compte-rendu de la rencontre « municipalité – associations », devenir et fonctionnement de l'établissement

L'établissement est fermé depuis le 11 avril dernier faute de repreneur. Plusieurs associations charnizéennes se disent prêtes à faire vivre le lieu (soirées à thème, autres activités). D'accord sur le principe de mise à disposition ponctuelle et gracieuse du local, la municipalité se renseignera quant à l'assurance, réfléchit au règlement intérieur, aux jours et horaires d'ouverture...

Le logement situé au-dessus du bar-restaurant, et communiquant avec le local commercial, est actuellement en cours de rénovation.

# Plan d'eau : régie de pêche

Compte-tenu des dernières inondations l'ouverture de la pêche au plan d'eau communal est reportée au 1<sup>er</sup> juin prochain. Messieurs Jean-Louis MOREAU et Michel CHAIGNEAU sont respectivement nommés régisseurs titulaire et suppléant, et madame Gaborieau attachée aux comptes en sa qualité de secrétaire de mairie. Les tarifs sont inchangés : 8 € par jour, à partir de 12 ans et 3 € par jour moins de 12 ans.

Sont abordés la signalisation du plan d'eau, de ses tables de pique-nique, et la pose de poubelles.

# <u>Demande de subvention de l'Association pour le Souvenir de la Bataille de Péchoire pour l'exposition sur le 80ème</u> anniversaire de la libération de la France de l'occupation nazie

La demande de subvention de 100 € est acceptée à l'unanimité. Pour information, la cérémonie commémorative annuelle aura lieu le 21 juillet prochain sur le site de Péchoire.

# **Questions diverses**

- élections européennes le 9 juin, les élus sont invités à tenir le bureau de vote ;
- l'inauguration de l'extension des vestiaires du stade est fixée au 22 juin ;
- écoulement des eaux pluviales « Rue de La Rousselière » ;
- les importantes dégradations du chemin de La Gaillardière ;
- 29 : les derniers effectifs de l'école maternelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Serge GERVAIS remercie l'assemblée et lève la séance à 21 h 35.